

Compte rendu de séance

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUILLET 2021

Le Conseil communautaire s'est réuni en séance publique le 13 juillet 2021 à 9h à la salle des fêtes de Florentin La Capelle sous la présidence de Jean Valadier, Président de la Communauté de Communes.

Les conseillers sont accueillis par Lucien Veyre, Maire de Florentin, qui présente la commune.

M. le Président fait l'appel des conseillers présents et excuse les absents (Cf fiche de présence annexée).

Election du secrétaire de séance

Jean Delmas est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

Intervention de Marie-Noëlle Mourgère - association Colyecoto porteuse du projet d'ouverture d'une structure scolaire à Florentin

Le Conseil entend Marie-Noëlle Mourgère qui présente les objectifs et contours du projet d'implantation d'un établissement de scolarisation des enfants de 10 à 18 ans sur la commune de Florentin. L'initiative s'adosse à un projet pédagogique qui se veut différenciant et alternatif et repose sur une participation financière des familles.

Le projet est en cours d'observation par l'Education Nationale.

Mise au vote du compte rendu de la séance du 29/04/2021

Le compte rendu est soumis au vote et validé à l'unanimité (31 voix/31 votants).

Accueil des nouveaux agents - profils et missions

M. le Président rappelle le nécessaire engagement des agents et l'indispensable structuration des équipes pour animer le déploiement du projet politique.

Le Conseil Communautaire accueille

- ✓ Stéphanie Batut, Directrice Générale des Services (statut : fonctionnaire titulaire)

Recrutée sur la mission de direction depuis le 14/06/2021, S. Batut a pour missions de

- Poser et faire vivre auprès des équipes un cadre adossé au statut, au concept de service public et au projet politique tel que défini par le Conseil Communautaire.
- Accompagner les montées en compétences
- Animer le projet politique par le travail en proximité avec les élus

- ✓ Lucas Asperti, chargé de développement touristique (statut Volontaire Territorial en Administration)

Recruté sur la mission de chargé de développement depuis le 7 juin 2021, il a pour responsabilité d'animer le projet de développement lié à l'axe stratégique « tourisme », en lien étroit avec les partenaires quotidiens : OT, PNR, opérateurs.

Il investit les thématiques liées

- A l'eau (pêche, baignades, activités sportives)
- A la verticalité
- A l'itinérance
- Au Pôle Pleine Nature (notamment Aubrac 4 saisons et projet station)
- Aux réflexions autour de la qualification des hébergements publics et privés

- ✓ Agathe Souyri, référente Médiathèques et lecture publique (statut Volontaire Territorial en Administration)

Recrutée sur la mission de chargée lecture publique et référente du réseau Médiathèque depuis le 21 juin 2021, elle a pour responsabilités de

- Structurer et développer le réseau en renforçant la politique culturelle

- o *Mettre en place un Contrat Territoire Lecture*
- o *Etablir un large état des lieux des services et animations autour de la lecture publique*

Le Conseil prend connaissance des parcours et missions des nouveaux agents.

M. Le Président précise que chaque agent de l'EPCI sera rencontré individuellement par la nouvelle DGS dans le cadre de sa prise de poste. L'objectif est de préciser les organisations, missions et responsabilités à l'automne 2021.

Présentation et examen des rapports annuels sur le prix et la qualité du service d'eau potable

M. le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose par son article L2224-5 la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D 22224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération doivent être transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, à la Préfète de l'Aveyron et au système d'information prévu à l'article L 131-9 du Code de l'Environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire nationale des services publics de l'eau et de l'assainissement dont M. le Président précise l'accès sur www.services.eaufrance.fr.

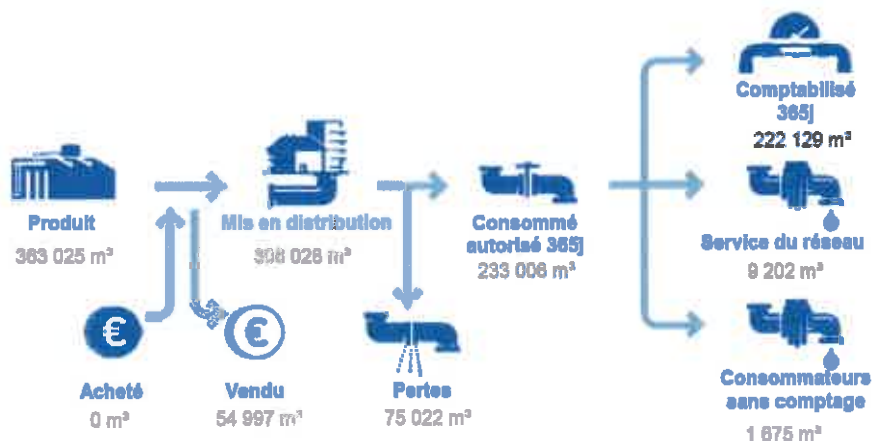
Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT, indicateurs devant être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans un délai de 15 jours et portant sur

- caractérisation technique du service,
- tarification de l'eau et recette du service,
- indicateur de performance,
- financement des investissements,
- action de solidarité et de la coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.

Le rapport permet d'informer les usagers. Les communes membres de la CC ACV se verront communiquer un exemplaire du rapport devant être présenté à leur assemblée délibérante dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

⇒ Anne-Sophie Idrac, directrice du territoire Aveyron de la société Véolia, déléguataire du service, Alain Bouysset (responsable du service Nord Aveyron) et Philippe Pradelles (responsable des politiques contractuelles sur le Département) présentent le RPQS 2020 de la DSP.

Pour rappels : la Délégation de Service Public a débuté en 01/2010 et doit se terminer en 12/2022 ; elle couvre les communes de Brommat, Lacroix Barrez, Mur de Barrez, Murois, Taussac, Thérondels. Un focus est fait sur la problématique de Chlorure de Vinyle monomère, matière première du PVC (il est souligné que le réseau de la délégation est surveillé mais bénéficie d'une antériorité de prise en considération très favorable) et un sur les évolutions réglementaires.



Le tarif de l'eau est à 2.74 €/m³.

Le rapport présenté est disponible au siège de la Communauté de Communes dans son intégralité.

Mme la Vice-Présidente en responsabilité des finances souligne l'avancée conforme au calendrier des travaux sur le plan d'eau et l'usine de Pont la Vieille : Elle rappelle l'impact positif attendu sur la qualité de l'eau et la préservation de la ressource.

En réponse à une question, il est précisé que le terme annoncé du contrat de DSP fin 2022 sera étudié par le territoire, sous la responsabilité de V. Alazard. Il est rappelé que les salariés de Véolia sont inscrits dans des contours de protection et de conformité réglementaire précise au regard des évolutions possibles des modes de gestion.

⇒ Vincent Alazard, président de la Régie des Eaux présente le RPQS 2020

Il rappelle que les 3 secteurs (Cassuejous, Argences, Laguiole) ont été regroupés dans une même régie, gérée par la CC ACV.

Il précise que l'harmonisation tarifaire est prévue sur un horizon de 5 années.

	Abonnés	Nbre abonnés /km	Habitants/ abonné	Conso moyenne /abonné m ³	Prix /m ³	Volume prélevé m ³	Perte m ³	Prélèvements non conformes	Taux de rendement réseau	Indice linéaire de pertes
Cassuejous	73	26.03	1.37	58.93	1.99 €	5 573 +19.9 %	1 271	0/7	77.2 %	1.2 m ³ /j/km
Argences	1830	10	1.01	109.24	2.39 €	372 796 -8.6 %	153 199	0/31	58.9 %	2.3 m ³ /j/km
Laguiole	782	14.54	1.53	142.42	2.19 €	794.387 +1.8 %	199 026	0/26	75.3 %	10.1 m ³ /j/km
						475 282 Vendus hors abonnés				

Il rappelle que la structuration du service est en cours et s'inscrit comme essentielle au regard du maintien de la ressource et des enjeux réglementaires (pour mémoire, le Grenelle II impose un taux de rendement réseau d'au moins 65.64 %) et financiers.

M. le Président soumet au vote les RPQS présentés.
Ils sont approuvés à l'unanimité (31 voix/31 votants).

Décisions modificatives de budget

M. le Président présente les décisions modificatives à intégrer aux budgets :

- Décision modificative de budget « Régie des eaux Argence Carladez et Viadène »

Il convient de régulariser une émission erronée de titre de 2018 pour un particulier et une de 2021 pour la société Arcadié. Les comptes 6541 et 658 doivent être débités de 13 500 € et le compte 673 crédité de 13 500 € pour permettre ces modifications.

- Budget principal :

Il convient de créditer les comptes permettant de :

- régulariser des annulations de titres « taxe de séjour » pour 15 000 €
- conclure un avenant avec la Région Occitanie pour abonder le fonds de soutien Covid (fond L'occal) pour 150 000 €
- conclure la consultation d'achats de véhicules pour 25 000 €.

En réponse à une sollicitation, il est précisé que les véhicules n'ont pas pu être retenus dans une gamme électrique au regard des contraintes climatiques et topographiques.

Les recettes supplémentaires correspondantes sont identifiées sur

- Un réajustement lié à la production de l'état 1259 non communiqué lors du vote du budget de 240 000 €

- Un produit exceptionnel de 10 000 € (remboursement d'assurance)

M. le Président soumet au vote les décisions modificatives présentées. Elles sont approuvées à l'unanimité (31 voix/31 votants).

Suivi et évolution des « projets travaux »

M. le Président présente les dossiers techniques portés sur la convocation :

Conclusion d'avenants pour le marché « local technique » à Soulares*

Les travaux consistent en l'agrandissement et l'aménagement du local technique existant à Soulares Bonneval. Le marché de travaux a été attribué en octobre 2020. Les travaux de terrassement ont débuté en avril 2021. A l'occasion des décaissements réalisés, les sols se sont avérés de qualité médiocre et très hétérogènes. Il a donc été nécessaire de terrasser plus en profondeur et de dimensionner plus largement les fondations. Ces aléas impactent les lots 1 Terrassements VRD et le lot 2 Gros Œuvre.

Par ailleurs, le sol du dépôt de matériel situé à l'arrière du bâtiment existant, qui va être couvert dans le cadre des travaux, est actuellement en terre battue. Il est proposé pour améliorer la fonctionnalité de cette zone de la niveler en tout venant.

Enfin, afin d'améliorer la collecte des eaux de ruissellement et éviter des problèmes d'écoulement vers la parcelle située en contrebas, il a été décidé d'augmenter le diamètre des canalisations pluviales et de créer une grille avaloir supplémentaire. Ces deux améliorations impactent le lot 1 - Terrassement VRD.

Ces modifications entraînent la réalisation de deux avenants

- > un premier pour le Lot 1 (Terrassements VRD) d'un montant de 3 340.89€ HT (montant initial du lot 1 : 11 304.94€ HT)
- > un second pour le Lot 2 (Maçonnerie, gros Œuvre) d'un montant de 6 441.20€ HT (montant initial du lot 44 986.36€ HT).

Au total les avenants proposés s'élèvent à 9 782, 09 € H.T. représentant un accroissement de 6 % du montant initial (159 059, 03 € HT). Ils rentrent donc dans les dispositions prévues à l'article R 2194-2 du Code de la Commande Publique.

M. le Président soumet au vote l'avenant présenté. Considérant l'intérêt des travaux, les avenants proposés sont approuvés à l'unanimité (31 voix/31 votants)

Signature d'une convention Enedis/régie des Eaux pour conduite de travaux*

La Régie des eaux Aubrac Carladez Laguiole possède une parcelle section YD N ° 0055 au lieu-dit : Puech de Clergue commune d'Argences en Aubrac, dénommée le réservoir du Relais. La société ENEDIS qui a en charge l'acheminement de l'électricité doit enfouir sur le terrain appartenant à la Régie des eaux Aubrac Carladez Laguiole une ligne de 400 volts sur une courte distance. Elle sollicite pour conduire cette opération la mise en place de servitudes à titre gratuit.

M. le Président soumet au vote la perspective et la signature de la convention présentées. Considérant les principes d'intérêt général qualifiant le service public de distribution des énergies, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la signature de la convention dans les dispositions précitées.

Conclusion d'un avenant à l'annexe à la convention cadre de partenariat établie entre la Communauté de communes et le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de l'Aubrac pour la mise en œuvre et le suivi des Plans Pluriannuels de Gestion (PPG) des cours d'eau des bassins versant de l'Argence et de la Selves *

M. le Président présente le contexte : suite aux crues de l'hiver 2020/2021, de nombreux embâcles se sont accumulés en amont des ponts sur la Selves, l'Argence vive et l'Argence morte. Les travaux d'enlèvement de ces embâcles peuvent être ajoutés aux travaux initialement prévus dans la tranche 2021-2022 des PPG Argence et Selves.

Suite à l'avant-projet détaillé réalisé sur le terrain, le montant prévisionnel des travaux à ajouter s'élève à 3907,20 € + 400€ de frais de suivi de chantier soit une dépense supplémentaire de 4 307,20 €. Toutes subventions déduites, le montant de la part restant à la charge de la Communauté de communes s'élève à 47 827€, soit une augmentation de 981 € TTC par rapport à l'annexe opérationnelle initiale.

Il est observé que la récurrence de la situation pourrait être évidente. M. le Président indique que cette réalité est considérée par le PNR.

Un témoignage est apporté sur la mobilisation des dispositifs assurantiels dans le cadre de dégâts imputables au domaine privé.

M. le Président soumet au vote l'avenant présenté. Considérant le caractère indispensable des travaux au regard des dégâts constatés, il est approuvé à l'unanimité (31 voix/31 votants).

- **Point d'étape « Extension et aménagement atelier relais Coopérative de Thérondels »**

M. le Président rappelle le contexte du projet. Les travaux d'agrandissement du bâtiment relais occupé par la coopérative de Thérondels ont démarré semaine 27 avec la reprise des réseaux par l'entreprise Soulenq.

La réalisation des fondations et des soubassements débutera semaine 29.

La fabrication de la charpente est en cours pour une pose fin août début septembre.

La fin des travaux est prévue fin décembre 2021.

Postes de dépense	Nature des dépenses prévisionnelles	Montant en € (HT)
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Extension façade principale • Extension côté expédition • Extension Dépotage lait • Restructuration intérieure 	684 230.38
Frais	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'œuvre • Contrôle technique • SPS • Dommage Ouvrage (estim. à 0.64 %) • Imprévus (5%) 	78 692.24 5 057.50 2 061.25 4 380.00 24 550.00
COÛT TOTAL DU PROJET (€ HT)		798 971.37

Coût et nature du projet pour rappel

La CC ACV conduit des travaux visant à

- Sécuriser accès au site
- Obtenir norme IFS (rendant possible la commercialisation en grandes et moyennes surfaces)
- Mieux organiser et densifier les espaces de production
- Développer la vente directe en réaménageant le magasin

• **Attribution de lots PMS Mandilhac**

Mme la Vice-Présidente en responsabilité des finances présente le résultat de la CAO réunie le 12 juillet. Elle rappelle les lots remis en consultation gros œuvre, pierre, verrière, faux-plafond, couverture.

**ANALYSE DES OFFRES
TABLEAU RÉCAPITULATIF**

N°	LISTE DES LOTS	ENTREPRISES MEUX D'ISANTE	ESTIMATION MAITRISE D'ŒUVRE	OFFRE DE BASE MONTANT ŒIT	PSE ET VARIANTES MONTANT ŒIT	CHOIX DE LA COMMISSION	MONTANT HT RETEINU
LOT 01A	DÉSAMANTAGE (lot déjà attribué)	Arlande ingénierie	71 000,00 €	59 300,00 €		Lot déjà attribué	
LOT N°01B	DEVOLUTION GO VRO	Lagarrigue	311 820,00 €	489 821,19 €		A ATTRIBUER	0,00 €
LOT N°02	MAÇONNERIE PIERRES - DALLAGE PIERRE	REFACTEUR				REFACTEUR	
LOT 03	RAVALEMENT	Sas Parzema	189 120,94 €	180 121,84 €		Lot déjà attribué	
LOT 04	CHARPENTE BOIS TRADITIONNELLE (lot déjà attribué)	Atelier Oruviel	142 263,55 €	125 040,85 €		Lot déjà attribué	
LOT 05	COUVERTURE LAUZE - COUVERTURE ZINC - ZINGUERIE	NEGOCIATION				NEGOCIATION	
LOT 06A	CHARPENTE BOIS VERRIÈRE	Charles Charpentier SB	37 000,00 €	29 280,99 €		Lot déjà attribué	
LOT 06B	VERRIÈRE	REFACTEUR				REFACTEUR	
LOT 07	MENUISERIES EXTÉRIEURES METALLIQUES - BERRURERIE	Sas Mézière Bourdoncle	143 983,18 €	142 824,83 €		Lot déjà attribué	
LOT 08	MENUISERIES EXTÉRIEURES BOIS - VOLET BOIS	Atelier Oruviel	128 830,00 €	121 820,00 €		Lot déjà attribué	
LOT 09	DOUBLAGE BETON DE CHAUVRE (lot déjà attribué)	Akia	220 347,00 €	203 125,95 €		Lot déjà attribué	
LOT 10	PLÂTRERIE - ISOLATION	Alliance 360	198 820,08 €	138 000,00 €	Attente pour PSE	Lot déjà attribué	
LOT 11	MENUISERIES INTÉRIEURES - COUVERTURE - AGÈCEMENT	Laussel et Fau	313 918,90 €	362 347,26 €		A ATTRIBUER	362 347,26 €
LOT 12	CHAPE - FAIENCE	Sas Brunhes Jammes	41 323,34 €	38 498,08 €		Lot déjà attribué	
LOT 13	FAUX-PLAFOND	NEGOCIATION				NEGOCIATION	
LOT 14	PEINTURE - REVÈTEMENT DE SOL SOUPLE	Gaston	112 289,85 €	111 850,00 €	Attente résultat de CC	Gaston	Attente lot 02
LOT 15	ELECTRICITE - COURANT FORT - COURANT FAIBLE	Maintenance Dépannage	245 800,00 €	207 784,17 €		Lot déjà attribué	
LOT 16	PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION	Thermatic / EURL ROMEU	824 830,00 €	858 000,00 €	Attente pour PSE	Lot déjà attribué	
LOT 17	ASCENSEUR - PLATEFORME PMR	Auvergne Ascenseur	38 000,00 €	41 410,50 €	Attente pour PSE	Lot déjà attribué	
LOT 18	FORAGE	Aqua system	102 480,00 €	88 523,20 €		Lot déjà attribué	
LOT 19	AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	Bois & Paysage	23 918,00 €	22 978,44 €		Lot déjà attribué	
LOT 20	ECHAFAUDAGE	M échafaudage	28 730,00 €	32 431,73 €		Lot déjà attribué	
TOTAL HT		hors lots instructeurs ou déposés	2 838 646,03 €	2 837 156,17 €			362 347,26 €
T.V.A. : 20,00 %			687 309,01 €	687 809,43 €			72 498,46 €
TOTAL T.T.C			3 493 854,04 €	3 625 065,60 €			434 845,72 €

Le Maître d'Œuvre, le 12 Juillet 2021

Rédacteur :

Elle précise que les écarts observés entre les propositions et les estimations réalisées par l'équipe de maîtrise d'œuvre sont dus à la technicité du chantier et à son positionnement à Mur de Barrez.

Elle soumet les propositions de la CAO

▶ A attribuer

- ▶ VRD/GO : Lagarrigue : 489 821.19 € (estimation à 361 820 €)
- ▶ Menuiseries bois intérieures : Laussel et Fau : 362 347.26 € (estimation : 313 918.90 €)

▶ A négocier

- ▶ Faux plafond : 2 propositions
- ▶ Couverture lauze : 2 propositions

▶ A relancer

- ▶ Maçonnerie et dallage en pierres
- ▶ Verrière

M. le Président indique qu'une piste d'économie est envisagée sur le lot pierre sur proposition de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Il rappelle le plan de financement présenté en mai 2021 :

CHARGES				PRODUITS		Subvention obtenue oui/non
	Description	Montant des charges	Dépenses éligibles	Origine	Financement total	
60	Acquisitions foncières et	0 €	0 €	Subvention Région	1 050 000 €	
	Précisez			Direction de la transition écologique et énergétique	1050000	non
	Précisez			Autres subventions	2 054 200 €	
61	Travaux	3 256 320 €	0 €	Etat	1 000 000 €	
	Desamiantage Démolition VRD G.O.	71 000 €		FSIL Plan de relance 2020	850 000 €	oui
	Démolition Gros œuvre VRD	361 820 €		DETR 2019	150 000 €	oui
	Maçonnerie dallage pierre	166 145 €		Précisez		
	Ravalement	189 123 €		Europe	0 €	
	Charpente bois traditionnelle	112 255 €		FEDER		
	Couverture lauze et zinc Zinquerie	254 947 €		FSE		
	Charpente bois verrière	37 000 €		FEADER		
	Verrière	36 670 €		Autres		
	Menuiseries ext. Métal Serrurerie	143 965 €		Départements	737 525 €	
	Menuiseries ext. Bois	126 650 €		CD Aveyron	737525	oui
	Doublage béton chanvre	222 247 €		Précisez		
	Plâtrerie Isolation	136 820 €		Précisez		
	Menuiseries Intérieures Agencement	292 051 €		Communes et interco	100 000 €	
	Chape Palence	51 850 €		Commune de Brommat	100000	oui
	Faux plafonds	10 040 €		Précisez		
	Peinture Revêtement de sol souple	63 887 €		Autres organismes	216 675 €	
	Electricité	245 500 €		DRAC	150000	non
	Plomberie Chauffage Ventilation	544 230 €		ADEME (pour AMO BDO)	18906	non
	Ascenseur Plateforme PMR	38 000 €		ADEME (étude)	8284,5	oui
	Forage	102 480 €		ADEME (invit géothermie)	31200	non
	Aménagements paysagers	23 910 €		Région (étude géothermie)	8284,5	oui
	Echafaudage	25 730 €		Financements externes	0 €	
62	Matériel / équipement	50 000 €	0 €	précisez		
	Mobilier (estimation)	50 000 €		Précisez		
	Précisez			Précisez		
63	Etudes	8 563 €	0 €	Autres produits	0 €	
	Reconnaissance BDO	4 538 €		précisez		
	Certification Effinergie Patrimoine	4 025 €		Précisez		
	Autres dépenses	681 878 €	0 €	Autofinancement	892 561 €	
	Maîtrise d'œuvre	411 678 €		Recettes générées	0	
	AMO Programme	26 300 €				
	AMO BDO	63 388 €				
	AMU	9 725 €				
	Diagnostic patrimonial	12 000 €				
	Etude faisabilité chauffage	23 670 €				
	Etude bilan AMU	19 600 €				
	Contrôle technique	14 625 €				
	SPS - Amiante - Plomb - Radon	10 328 €		Précisez		
	Dommage Ouvrage (estim à 0,64%)	21 955 €		Précisez		
	Imprévus (2%)	68 610 €		Autres autofinancements	892561	
				Part CCACV	892561	
				Précisez		
TOTAL CHARGES			3 996 761 €	0 €	TOTAL PRODUITS	3 996 761 €

M. le Président soumet au vote l'attribution des lots conformément aux propositions de la CAO. Le Conseil se prononce à l'unanimité (31 voix/31 votants) en faveur de ces attributions pour les lots VRD/GO et menuiseries bois intérieures.

En réponse à une sollicitation, M. le Président précise que le PMS de Laguiole est en cours (travaux conformes au calendrier) après rectification de l'erreur de géomètre et la découverte de réseaux non identifiés au préalable

Logement /habitat

Information sur le marché OPAH

M. le Président rappelle que la CC ACV détient la compétence obligatoire "Aménagement de l'espace" et également la compétence optionnelle "Politique du logement et cadre de vie". L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat entre dans cette deuxième catégorie. Le marché engagé pour l'animation du dispositif a vu se positionner deux candidats.

L'objectif est de traiter sur 5 ans 270 logements dont 50 en locatif avec pour ambitions prioritaires : la lutte contre l'habitat indigne et insalubre et la revitalisation des bourgs centres.

M. le Président présente et soumet au vote le rapport de la CAO dont les conclusions sont les suivantes :

Le Conseil communautaire valide à l'unanimité (31 voix/31 votants) l'attribution à Soliha pour un montant de 196 500 € HT (tranche ferme et optionnelles - durée de 5 ans)

Constitution d'un groupe de travail autour d'une expérimentation « quels leviers pour une politique réinventée de reconquête de l'habitat ? »

M. le Président souligne la valeur du dispositif OPAH ainsi que ses limites dans le nombre de logements traités et les publics cibles.

Il propose donc d'initier des expérimentations nouvelles autour de l'enjeu du logement, rappelant que le déficit qualitatif et quantitatif de logements sur le territoire communautaire impacte les leviers de l'accueil.

M. le Président sollicite donc des élus volontaires pour accompagner un groupe de travail en responsabilité de définir des axes à investir pour favoriser, en complément de l'OPAH et des fonds de concours sur l'habitat public, une densification de l'offre via :

- ✓ La politique fiscale
- ✓ Des expériences territoriales nationales : en lien avec le PNR un contact avec le bureau d'étude "Villes Vivantes" afin de découvrir des travaux exemplaires sur un territoire similaire (type BIMBY : Build in my backyard) pourra être proposé.
- ✓ Un soutien particulier à construire auprès des propriétaires bailleurs par une perspective de règlement d'aide spécifique

Sont volontaires pour se mobiliser dans le groupe de travail : C. Marfin, P. Ignace, X. Delouis, B. Belard, C. Laborie, C. Delmas, S. Cros, G. Gasq Barès, V. Alazard, J. Valadier, B. Nayrolles ou C. Cagnac, A. Magne, L. Veyre.

Retour sur la séance de restitution des travaux des collégiens :

M. Le Président fait un état de l'action PLUI collège, menée en partenariat avec le PNR, le CAUE et le CPIE.

Il souligne que les conclusions observées dans les travaux des jeunes rejoignent les préoccupations déjà observées : conscience de la faible densité de population, besoin de mutualisation des équipements, valeur du patrimoine, envie et besoin de construire en collectif.

Mme la Vice-Présidente en responsabilité de l'attractivité souligne l'engagement des jeunes et espère avoir donné l'envie aux enfants d'être acteurs de leur territoire. Elle souligne que l'intérêt majeur de la démarche est d'avoir permis d'initier des collaborations avec les collèges et les services de l'Education Nationale.

Le jeudi 24 juin après-midi, les collèges de Mur de Barrez et de Saint Amans des Cots sont venus présenter les résultats des travaux menés durant les ateliers d'expressions et de sensibilisation à l'urbanisme :

en résonnance avec le PADD

Les propositions des collégiens résonnent avec les axes validés par les élus dans leur Projet d'Aménagement et de Développement Durable intercommunal.

Ils soulèvent, malgré leur jeune âge,
- la question de l'habitat, de la démographie, de l'identité et de la vitalité d'un patrimoine bâti et à bâtir : rénover les maisons anciennes, créer des logements collectifs, proposer des maisons à vendre ou à louer pour des jeunes arrivants....

Au-delà d'une liste de désirs d'activités ludiques, ils soulignent

- le besoin de mutualiser les équipements et de faire vivre les villages par un lieu de rencontre couvert, une salle de jeu, des restaurants, des commerces ...

Ils sont conscients

- de la faible densité de population du territoire en proposant des équipements à l'échelle du Nord-Aveyron : cinéma, des transports collectifs pour aller à des spectacles ...

Ils sont sensibles

- à l'importance de préserver et de faire évoluer leur territoire commun : du ski sur herbe, un observatoire de la faune et de la flore...

Ils expriment le désir

- de se déplacer différemment : des pistes cyclables, des locations de vélos, des aires de co-voiturage, des bus ...

Enfin, ils font preuve de pragmatisme

- couper l'herbe du terrain de bosses, mettre un lampadaire à l'arrêt de bus, entretenir les chemins, aménager un passage piéton...

Autant de suggestions, d'idées pour organiser au mieux la vie au quotidien !

Projet de cession du centre équestre à Ghislain Cayla *

M. le Président rappelle que la Communauté de Communes est propriétaire du Centre Equestre de Mur de Barrez. Il indique que G Cayla, exploitant du Centre Equestre de Mur de Barrez, a fait connaître son intention de devenir propriétaire de l'ensemble du site ; notamment pour y conduire des travaux. Le site comprend :

- un manège couvert
 - une grange/étable
 - une maison d'habitation de type F5
 - des terrains agricoles de production de fourrage
- le tout sur 4ha 73 a et 31 ca.

Le service des Domaines a évalué l'ensemble à 380 000 € (visite de janvier 2020).

Le bureau communautaire propose de construire l'offre suivante

Valeur de la maison : 60 000 €

Valeur de l'actif économique 320 000 €

Application des - 15 % immobiliser d'entreprise sur l'actif économique soit valeur finale : 272 000 €

Le prix total proposé s'établit donc à 332 000 € payables sur un échancier de 15 années (sur un dispositif de crédit vendeur). En réponse à une sollicitation, M. le Président souligne que le dispositif de crédit vendeur reste un outil d'accompagnement intéressant à la dynamique économique.

M. le Maire de Taussac souligne l'intérêt de cette cession dans le maintien de l'activité sur le territoire.

M. le Président soumet cette proposition au vote ; au regard de la qualité professionnelle de l'acquéreur, des perspectives de maintien et de développement de l'activité sur le territoire, du coût de gestion actuel de l'équipement, le Conseil Communautaire se prononce à l'unanimité (31 voix/31 votants) en faveur de cette cession sur les conditions exposées.

Développement économique

Dossiers Aides à l'immobilier d'entreprises : examen de la demande de : Transports Da Silva / Curières *

M. le Président indique que l'entreprise DA SILVA TRANSPORT domiciliée dans la commune de Curières avait déposé une demande de soutien sur l'immobilier d'entreprise. Avant présentation en Conseil Communautaire, elle a souhaité revoir son projet. Le point est donc retiré de l'ordre du jour.

- Evolution des tarifs taxe de séjour : modification réglementaire du plafond
M. le Président expose que la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 parue au JORF du 30 décembre 2020 pose une évolution au mécanisme de plafonnement de la taxe proportionnelle et modifie la date limite d'adoption de la délibération l'instaurant. Au 1er janvier 2021, la limite du plafonnement de la taxe proportionnelle est supprimée. Le plafonnement est fixé au tarif le plus élevé délibéré avant le 1er octobre 2020 sans être limité à 2,30 € (hors taxes additionnelles). En 2021, les délibérations d'institution ou d'évolution des modalités de la taxe de séjour (réelle ou forfaitaire) devront être adoptées avant le 1er juillet 2021 pour être applicables en 2022. Toute délibération adoptée entre le 1er juillet 2021 et le 31 décembre 2021 ne pourra pas s'appliquer en 2022 et ne s'appliquera qu'en 2023.

Après échange, le Conseil Communautaire valide cette évolution à l'unanimité 31 voix/31 votants. Il est rappelé que la taxe de séjour n'est perçue que sur les majeurs et concerne aussi les campings cars (0.40 cts/ tranche de 24h).

- Projet Pôle Viande : état des lieux et perspectives
M. le Président rappelle l'investissement partagé Beauvallet et ARC/Aris, agences régionales d'accompagnement des investissements économiques. Il précise les axes de travail abordés avec les partenaires :
- la structuration de la filière et des approvisionnements - avec certification Haute Valeur Naturelle des élevages (réunion du 5 juillet : OS Aubrac, Chambre d'Agriculture, Simmenthal, BFA)
- l'emploi (réunion le 15/07 avec Service Public de l'Emploi - Cap Emploi, Pôle Emploi, Mission Locale, Conseil Départemental, les Espaces Emploi Formation, Passerelles Industries)
- la formation : groupe de travail formé avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Région.

M. le Président remercie les élus communautaires pour leur engagement sur le projet et souligne combien la mobilisation publique a permis de capter les énergies. Il précise que les collaborations démarrent dès le 20 juillet avec la mobilisation des ressources limousines du territoire avec un prix supérieur de 0.2 cts/kg sur le prix du marché. Il indique que la CC, membre du Conseil de surveillance, sera mobilisée sur les enjeux territoriaux.

- Politique de communication sur les missions des Espaces Emplois Formation EEF (Trait d'Union, EEF d'Espalion et EEF d'Entraygues)
M. le Président rappelle que les EEF ont été rencontrés dans leurs Assemblées Générales ; il informe le Conseil du projet de mise en place d'une campagne de communication d'un espace dédié sur le site internet. Il rappelle que 3 EEF accompagnent les travailleurs et les entreprises sur le territoire.

- Signature de conventions avec la CCI et la Chambre des Métiers et découverte de Géométiers
M. le Président présente les projets de convention travaillés avec les Chambres consulaires et souligne les points forts de chaque proposition :

- ✓ Chambre des Métiers - (Coût : 5 500 €/an)
 - Accompagnement des transmissions et reprises (dont OCCTAV pour lequel la référente, Marie Delmas, prendra l'attache de tous les Maires)
 - Connaissance du tissu local
 - Géométiers : outil numérique de localisation et de mise en contact
 - Accompagnement des projets - dont immobilier d'entreprise
 - Implantation Pôle Viande
 - Découverte des métiers et filières (dont apprentissage et stage en entreprises)
- ✓ Chambre du Commerce et de l'industrie - Pack Collectivité / 2 000 € par an
 - Connaissance du territoire
 - Fichier des entreprises du territoire :
 - Profil de territoire : fourniture une fois par an d'un dossier qui présente une analyse du territoire au travers d'une dizaine d'indicateurs socio-économiques
 - Animation du territoire

Information des agents territoriaux : accès illimité aux agents des collectivités à l'offre de réunions d'information

Organisation de réunions thématiques sur le territoire

- o Aménagement du territoire
Aide à la décision pour les projets d'urbanisme
Accompagnement des marchés de plein vent :
Bourse des locaux et de l'immobilier d'entreprises
- o Développement du territoire
Accompagnement des porteurs de projet
Accompagnement au maintien, développement et transmission d'entreprises

Après observation des projets de convention, considérant la structure du tissu économique local, les enjeux à conclure et animer des partenariats structurants tant au bénéfice de la dynamique collective qu'à celle des acteurs économiques, les perspectives de collaboration autour de la promotion des métiers au bénéfice des publics adultes et/ou en formation, le Conseil Communautaire se prononce à l'unanimité (31 voix/31 votants) en faveur du principe de conventionnement et sur les documents contractuels présentés.

- Retour sur l'assemblée générale de l'association RACINE

M. le Président fait un rapport de l'AG de l'association Racine - 5 juillet - dont les travaux, en complément des obligations réglementaires, ont porté sur la conquête des marchés : de la cantine scolaire au grand export et sur l'emploi.

Il rappelle la mobilisation des acteurs majeurs du territoire puis les travaux conduits en 2020.

Il présente la feuille de route définie par l'assemblée lors de l'AG :

Thématique de l'emploi

Dispositif « Ressources Industrielles » le 25/07	Numéros Pôle Emploi	Accueil d'apprentis	Accueil de stagiaires avec possibilité d'accompagnement	Portes ouvertes pour Collèges et Lycées	Jes Outing	Groupement d'employeurs
<ul style="list-style-type: none">• Jeune Montagne• Maison Conquet• Beauvallet	<ul style="list-style-type: none">• Jeune Montagne• Coutellerie Durand• Beauvallet• Ets Mouliac	<ul style="list-style-type: none">• Jeune Montagne• Maison Conquet• Ets Mouliac	<ul style="list-style-type: none">• Jeune Montagne• Maison Conquet• Coutellerie Durand• Beauvallet• P. Pégorier Coiffure	<ul style="list-style-type: none">• Jeune Montagne• Maison Conquet• Beauvallet• Coutellerie Durand• Forge de Leguiole• C.M.F	<ul style="list-style-type: none">• Jeune Montagne• Maison Conquet• Beauvallet	<ul style="list-style-type: none">• Maison Conquet

Autres thématiques

Accueil des CMA (Comité Aménagement Aubrac) 2021	Autres Comités des Territoires (ACTT)
<ul style="list-style-type: none">• Jeune Montagne• Coutellerie Durand• Twelve• Les Clés de l'Aubrac	<ul style="list-style-type: none">• OS Race Aubrac• Twelve• Les Clés de l'Aubrac



- Projet de groupement de commande aménagements halieutiques et calendrier *

M. Le Président propose la mise en place d'un groupement de commande porté par la CC ACV pour déployer les projets d'aménagements halieutiques sur le territoire en lien avec la structuration du Pôle Pleine Nature et la Fédération départementale de pêche.

Le Conseil Communautaire se prononce en faveur de cette initiative.

M. le Maire de Lacroix Barrez indique que le projet communal est engagé et donc son souhait de ne pas prendre part au dispositif.

Attractivité

- Retour d'expérience « boulangerie St Amans des Côts »

M. le Président rappelle que la CC ACV a été saisie par la commune pour l'aider dans sa recherche de repreneurs de la boulangerie communale. En lien avec la Chambre des Métiers, les services ont rédigé une proposition d'appel à candidatures permettant de :

- * préciser les attentes de la Commune
- * rappeler le cadre réglementaire de l'activité (dont l'appui des instances consulaires)
- * valoriser l'offre dans son environnement local et territorial/communautaire
- * disposer d'un dossier complet pour sélectionner au mieux les candidatures.

La boulangerie a été reprise au printemps.

Après intervention de M. l'Adjoint de St Amans des Côts, M. le Président invite le Conseil à visionner un extrait du film retraçant l'initiative.

- Politique d'accueil : retour sur la soirée ciné-débat et perspectives d'organisation de la mission

Mme la Vice-Présidente en responsabilité de l'attractivité rappelle que la mission est conduite sur 2019-2022 (fin en mai 2022), dans le cadre d'un appel à projet du Massif Central, avec cofinancement du Conseil Départemental de l'Aveyron. 2 axes de travail prioritaires sur les 6 d'une politique d'accueil qualifiée sont retenus : accueil d'actifs et renforcement de la culture de l'accueil sur la base d'une organisation "chaîne de l'accueil", avec comme 1er maillon les Communes.

M. le Président proposera en fin d'année d'établir un bilan de la mission afin d'en dessiner les perspectives et notamment l'opportunité de réponse au second appel à projet.

Il souligne l'enjeu à construire un parcours qui considère les spécificités de chaque intervenant dont les secrétaires de Mairie. Il propose que soit étudiée la perspective de temps de rencontre plus conformes à leurs missions et à leur statut que celui d'une soirée débat.

Le Conseil Communautaire est favorable à ces propositions.

- Axes de travail politique enfance, jeunesse, famille

- o Concernant les ados - pré-ados

Il est présenté

- ✓ les actions « jeunesse » mises en place par la CC ACV dans le cadre de la compétence : CDI/Médiathèque - prévention du harcèlement - fake news - PLUI.
- ✓ L'engagement d'un travail de diagnostic et prospectives avec les gestionnaires des ALSH (associations Familles Rurales et Espace de vie sociale)
- ✓ L'Action parentalité : radio-parents
- ✓ Les diagnostics ado

⇒ un concernant "la vie scolaire" porté par les structures de l'éducation nationale

⇒ un concernant "la vie des loisirs" porté par la CC ACV

Au total, ce sont 144 jeunes qui ont participé à ces enquêtes.

Il est proposé au Conseil de mandater la Commission attractivité pour formaliser une proposition de mise en œuvre de la politique jeunesse (objectifs, moyens, outils). Le Conseil Communautaire y est favorable.

- Période de fermeture des micro-crèches

M. le Président, sur suggestion des services, au regard des diagnostics réalisés par enquête auprès des familles, par considération de la structure économique locale et d'une nécessaire maîtrise des coûts, soumet au conseil la proposition suivante pour les périodes de fermeture des micro-crèches en 2022.

16 jours de fermeture au public dont :

- Le 27 Mai 2022 (Pont de l'Ascension)
- Du 16 au 26 Août 2022
- Du 26 au 30 Décembre 2022

Le Conseil Communautaire se prononce à l'unanimité (31 voix/31 votants) en faveur de cette organisation.

- Information sur les actions du Point Info Séniors

M. le Président rapporte les actions du Point Infos Séniors et souligne la dynamique portée sur les actions collectives

o Actions collectives initiées :

« reprendre pied après le confinement » : groupe de parole, sous la forme de 5 séances de 1h30, animé par une psychologue de l'association Brain Up / fin septembre / Argences en Aubrac et Viadène.

« l'alimentation : une arme du bien vieillir » : projet déposé auprès de la conférence des financeurs pour une action début novembre sous la forme de 2 séances d'1h30 (groupe d'une dizaine de personnes) coanimées par Sandrine Bourrier (diététicienne) et Ghislaine Pezet (Psychologue) - Laguiole

Atelier sur le numérique : séances animées par Justin Bargiel conseiller numérique mi-octobre sur la Viadène.

o Actions individuelles :

Depuis le début de l'année 115 contacts repérés par le Point Info Séniors

Au moins 1 contact par commune sauf sur : Cassuejous, Soulagès-Bonneval, Taussac et Murols

Les demandes concernent majoritairement des dossiers d'aide à l'amélioration de l'habitat, mise en place d'aide à domicile et dossier auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (pour carte stationnement ou priorité)

o Accompagnement spécifique financé par le Conseil Départemental :

Actuellement 3 accompagnements en cours.

Appels à manifestation d'intérêt

- Expérimentation dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial porté par le PNR : quel approvisionnement pour les écoles et les EHPAD ?

Dans le cadre du déploiement du Plan d'Alimentation Territorial, le PNR recherche des partenaires publics pour expérimenter des actions innovantes autour des circuits courts dans les cantines et/ou les Ehpads. M. le Président recensera les candidats.

Sont volontaires : les communes de Montézic, Argences en Aubrac, Condom/St Chély

- Groupe de travail sur la problématique de remplacement des secrétaires de Mairie

En lien avec le centre de gestion, un groupe de travail sera constitué sur la thématique, à la suite de la Conférence des maires de mai.

Volontaires : G. Gasq Barrès (responsable du groupe), B. Revel, C. Laborie, L. Pigot, R. Rispal, P. Ignace, C. Marfin, M. Bessières, L. Veyre, C. Delmas

Examen des demandes de subventions et fonds de concours

M. le Président présente, en lien avec les Maires concernés les demandes de fonds de concours

Commune de Lacroix Barrez (habitat)

Logement	Type de travaux	Montant dépe	Aide CC sollicitée
12, rue du Couderc - au dessus de l'école	VMC, changement 6 fenêtres en double vitrage	4 582.01 €	458.20 €
2, place Robert Delmas	VMC, changement 5 fenêtres en double vitrage	4 439.75 €	443.97 €
1er logement au dessus de la Mairie	VMC, changement 5 fenêtres en double vitrage	4 705.65 €	470.57 €
2ème logement au dessus de la Mairie	VMC	1 408.85 €	140.88 €
7 rue du Cardinal Verdier	VMC, isolation combles, pompe à chaleur	18 085.00 €	1 808.50 €
Presbytère de Fraysse	VMC, changement 7 fenêtres en double vitrage, poêle à	6 801.97 €	680.20 €
		40 023.23 €	4 003.32 €

Considérant la nature des travaux, l'indispensable nécessité à qualifier les logements publics tant pour accueillir que pour porter une exemplarité sincère, le Conseil Communautaire valide à l'unanimité cet accompagnement à hauteur de 4 003.32 € et la convention afférente.

Commune de Mur de Barrez (Projet de réhabilitation de la Maison Kasper : création d'un espace d'interprétation du territoire.

Une procédure d'expropriation pourra donner la propriété du bien à la commune qui lui permettra de porter un projet d'aménagement et de sécurisation de l'espace (apport d'air, de lumière, d'espace avec création d'une petite halle avec espace d'interprétation du territoire)

Phase 1			
Dépenses		Recettes	
Phase préparatoire	97 100.00 €	CD 12	120 000.00 €
Démolition	187 000.00 €	CCACV	50 000.00 €
		Fond friche -Etat	50 000.00 €
		Autofinancement	64 100.00 €
Totaux	284 100.00 €		284 100.00 €

Phase 2			
Dépenses		Recettes	
Projet	394 000.00 €	Fonds d'Etat	143 400.00 €
Ingénierie	84 000.00 €	CD 12	95 600.00 €
		Région	119 500.00 €
		LEADER	50 000.00 €
		Autofinancement	69 500.00 €
Totaux	478 000.00 €		478 000.00 €

Total des dépenses 762 100.00 €
Autofinancement 189 600.00 €

Considérant la nature des travaux et leur insertion dans un projet bourg centre cohérent, le Conseil Communautaire valide à l'unanimité cet accompagnement à hauteur de 50 000 € et la convention afférente.

Un échange est conduit sur l'interprétation du règlement qui sera analysé en bureau.

Subvention aux associations Admr

M. Le Président rappelle le rôle et l'engagement des 5 associations ADMR du territoire (54 542 heures réalisées en 2020) ainsi que le dispositif de soutien en vigueur : 1 000 € + 0.22 cts/heure d'aide à domicile effectuée.

Il soumet au Conseil la question de la reconduction.

Le Conseil Communautaire se prononce à l'unanimité (31 voix/31 votants) en faveur du maintien de ce dispositif. Il est rappelé que l'association de St Côme n'intervenant que partiellement sur le territoire communautaire elle ne bénéficie que de la partie fixe : 1 000 €.

Demande de subvention « action culturelle » APE Montézic - Comité d'animation St Gervais - Cassuejouis

M. Le Président

- rappelle l'engagement de la Communauté de Communes dans une dynamique d'attractivité et souligne que l'offre culturelle et d'animation concourt à cet engagement
- précise le dispositif en vigueur qui vise à accompagner une initiative associative annuelle par commune
- présente, en appui avec les Maires des communes concernées, les demandes déposées par

➤ L'association culturelle de Cassuejouis nouvellement créée et proposant pour 2021
 1 séance de Cinéma plein air sur les Conhes, The Father, le 28 juillet

1 concert à l'église avec Guilhem MAYNIER de la Borle Haute et son épouse, guitare et clarinette, le 10 août

1 concert gratuit avec "Les Jumeaux" sur les Conhes le 13 août

1 expo photo estivale du 13 juillet au 15 août

- L'association des parents d'élèves de Montézic autour d'une animation construite dans le cadre des 10 ans de la Route de l'énergie
- Le comité d'animation de St Gervais

Considérant l'engagement bénévole qui anime les associations, la nature de l'offre proposée, la cohérence avec le dispositif communautaire, le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (31 voix/31 votants) d'attribuer pour l'année 2021 une subvention de 1 000 € à

- L'association culturelle de Cassiejouls nouvellement créée et proposant pour 2021
- L'association des parents d'élèves de Montézic
- Le comité d'animation de St Gervais

Fonctionnement

Examen de la démarche de classement en « Commune touristique » de Campouriez

M. le Président indique que le Conseil est amené à se prononcer sur le classement en commune touristique de la commune de Campouriez. M. le Maire de Campouriez précise que la commune est au-delà des critères demandés et que la démarche s'inscrit dans une cohérence touristique et d'attractivité transversale.

Considérant la responsabilité du Conseil Communautaire dans l'accompagnement des initiatives communales dès lors qu'elles s'inscrivent dans une cohérence appuyée avec le projet communautaire, l'impact économique et sociétal des flux touristiques sur le territoire, le projet de Campouriez et l'adéquation à ses ressources naturelles et patrimoniales, la place du développement touristique dans le projet communautaire, Le Conseil Communautaire se déclare favorable à l'unanimité (31 voix/31 votants) à l'émission d'un avis positif.

Avis sur la dissolution du syndicat mixte interdépartemental de Sarrans

Le Syndicat de Sarrans avait été créé pour porter des études de promotion touristique. Dans le cadre d'un projet transversal de valorisation de l'ensemble des Gorges, il est proposé de dissoudre cette structure.

Considérant l'absence d'activité de la structure et les perspectives de promotion de l'espace Sarrans dans une dimension territoriale renouvelée, le Conseil Communautaire se déclare favorable à l'unanimité (31 voix/31 votants) à cette dissolution.

Questions diverses

M. le Président ouvre la séance des questions diverses.

En réponse à une interrogation, il indique que l'organisation de navette territoire/Rodez lors des élections n'est plus possible. Une proposition de mutualisation est faite à chaque élection.

La séance est levée à 13h08.

Le Président

Le Secrétaire de Séance

Jean VALADIER

Jean DELMAS



